

MOUSQUETONS



Contrôle de routine

Il s'agit de la vérification habituelle de tout matériel effectuée lors de chaque utilisation; elle n'est pas consignée sur le registre de suivi.

Contrôle complémentaire

Il consiste en une inspection minutieuse des équipements suite à un événement exceptionnel. Un événement exceptionnel est un incident susceptible d'altérer notablement la fiabilité du matériel. Sont considérés comme des événements exceptionnels :

- une chute importante susceptible d'avoir créé une déformation permanente du matériel ou une détérioration;
- un choc important ;
- une exposition en dehors de la plage de température préconisée par le fabricant ;
- un contact avec des agents chimiques ;
- une modification de l'équipement de protection individuelle ;
- l'utilisation de l'EPI en dehors de celle définie dans la notice d'information

Un équipement ayant subi un événement exceptionnel devra immédiatement être isolé et signalé au contrôleur. Ce contrôle est consigné sur le registre de suivi.

Contrôle complet

Il s'agit de l'ensemble des vérifications effectuées pour apprécier l'état du matériel. Il consiste en une inspection minutieuse dont la fréquence est définie par le fabricant, ou à défaut au moins une fois tous les douze mois. Ce contrôle est consigné sur le registre de suivi.

